

ments, à Montréal et à Québec, et on lui a fait cadeau d'un splendide équipage, d'un service de table, etc. etc.

Un monument à Champlain.—La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec s'est réunie, jendi dernier, à l'hôtel-de-ville, et on y a adopté la motion suivante.

1. Quo la Société St-Jean-Baptiste de Québec, voulant continuer l'œuvre qu'elle a entreprise en 1835 d'ériger des monuments ou des statues aux Canadiens Français ou à leurs ancêtres qui se sont distingués par leur génie, leurs vertus, leur bravoure et leur patriotisme, a décidé d'ériger une statue à Samuel de Champlain le fondateur de Québec; et que c'est son désir que l'inauguration de cette statue ait lieu en 1892 date anniversaire des noces d'or de cette société.

2. Quo cette Société est d'opinion que c'est à l'endroit historique appelé la Terrasse Frontenac que cette statue doit être érigée, sur la terre-plein entre l'École Normale et l'Hôtel des Postes.

C'est le temps de dire : *mieux vaut tard que jamais.* Ce qui est surprenant, c'est qu'on ait songé à élever un monument en l'honneur de deux soldats anglais morts, glorieusement, nous le voulons bien, dans le dernier grand incendie de Saint-Sauveur, avant de penser à ériger seulement une simple épitaphe au *Père de la Nouvelle-France.*

Le comte de Paris.—Le comte de Paris arrivera à Montréal, vendredi, et de là se rendra à Québec, lundi. Le voyage du comte de Paris et de sa suite n'a aucune signification politique. Ce sont des voyageurs distingués, à qui on a jugé à propos de faire une réception un peu extraordinaire. Voici quelques renseignements sur ce personnage :

Louis Philippe Albert d'Orléans, fils aîné du duc Ferdinand d'Orléans, mort victime d'un accident de voiture en juillet 1842, est né à Paris le 24 août 1833. L'un de ses ancêtres fut le fameux duc d'Orléans, qui gouverna la France comme régent durant la minorité de Louis XV. Non moins célèbre, bien que dans un sens défavorable, fut son bis-aïeul Philippe-Egalité. Son grand-père a été roi de France sous le nom de Louis-Philippe Ier. Son père était un brillant jeune prince, que la mort a trop tôt enlevé. Le comte de Paris est de royale lignée, comme on le voit. Il a hérité des manières séduisantes de son père. Exilé à l'âge de dix ans de son pays, il a beaucoup voyagé, observé, étudié. Il a aussi beaucoup écrit. Les lettres lui doivent, entre autres, une *Histoire de la guerre civile en Amérique* (2 volumes). En 1861, il est venu avec son oncle le prince de Joinville, et son frère le duc de Chartres, offrir son épée au gouvernement des États-Unis. C'est pour revoir le théâtre de cette guerre sanglante qu'il a fait cette année le voyage d'Amérique. Il en profite pour visiter la colonie que la France a perdue par sa faute en 1760.

Son fils le duc Louis Philippe Robert d'Orléans, à peine âgé de 21 ans, est ce jeune prince qui, il y a quelques mois, faisait un tel éclat à Paris en tombant un beau jour dans un bureau de préfecture et demandant du service

dans l'armée, espérant ainsi déjouer, les lois d'exil de 1843 ressuscitées il y a quelques années contre sa famille. Il fut jeté en prison, puis secrètement reconduit à la frontière. Le jeune duc, élevé hors de son pays, a reçu une éducation plutôt anglaise que française et ressemble plutôt à un jeune gentleman anglais qu'à un Parisien.

Affaires de Montréal.—Comme nos lecteurs le savent déjà NN. SS. Fabre et Duhamel sont actuellement à Rome. Le *Star* publie ce qui suit sur les affaires qui ont conduit ces deux archevêques à la Ville Eternelle.

« Une lettre a été reçue à l'archevêché mandant que Mgr l'archevêque de Montréal est arrivé heureusement à Rome le 27 septembre, de même que son secrétaire, M. Pabbé Archambault.

On ne s'attend pas à ce que Mgr Fabre revienne au pays avant le nouvel an; peut-être ne reviendra-t-il pas avant le carême, vu qu'il sera obligé d'attendre que son tour arrive avant de conférer avec la Propagande.

On sait que cette congrégation a été chargée de décider la question de la subdivision du diocèse de Montréal.

Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, qui est accompagné de son grand vicaire, M. Routhier, est aussi rendu dans la Ville Eternelle au sujet de cette même affaire. Si on accorde la division, le nouveau diocèse sera créé à même ceux de Montréal et d'Ottawa. L'archevêque de Montréal s'opposera à la subdivision de son diocèse, prétextant qu'elle n'est pas opportune.

Il plaidera de plus qu'avant que cette subdivision soit faite il faudra que la dette contractée par le diocèse soit payée par les contribuables actuels.

Cette dette s'élève à \$250,000 ou à peu près et le parachèvement de la nouvelle cathédrale, construction dont le coût tombe sur les diocésains actuels, coûtera \$200,000.

Les amis de Mgr Fabre disent que du moment que cette dette aura été éteinte, que le coût de la cathédrale aura été payé, il est possible que Mgr consente à ce que l'île de Montréal forme un diocèse à part.

Elections au Nouveau-Brunswick.—La nomination des candidats pour l'élection de députés pour le comté d'York, rendue nécessaire par la démission de l'honorable M. Blair, procureur-général, et de ses collègues, a eu lieu le 16 octobre. M. Blair et ses collègues ont été mis en nomination, et l'opposition a aussi mis en nomination un ticket complet.

Question Irlandaise.—On annonce de Londres, que Sa Sainteté Léon XIII a convoqué les archevêques et évêques d'Irlande, à Rome, pour le commencement de l'année prochaine, afin de les consulter au sujet de la situation de l'Irlande et de divers autres questions.

Les patriotes irlandais O'Brien et Dillon qui avaient été arrêtés, et admis à caution, ont échappé aux autorités anglaises. Aux derniers avis, ils étaient en France, s'apprêtant à prendre le paquebot au Havre pour New-York. Il n'y a pas d'extradition pour forfaiture de cautionnement, de sorte qu'ils ne seront pas inquiétés.